

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 19 NOV. 2021

Plan de classement :
Affaire suivie par : Caroline MARY
Téléphone : (+687) 26.53.00
Courriel : pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

AVIS AUX OPÉRATEURS

Réf. : 21001517

Objet : Mise en place d'une base de données publique D40.
Réf : Arrêté n° 2018-893/GNC du 24 avril 2018 modifié par l'arrêté n° 2020-1851/GNC du 24 novembre 2020.

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés de la mise en place d'une base de données publique D40 accessible depuis le site internet de la direction des douanes de Nouvelle-Calédonie (DRDNC) : douane.gouv.nc.

Les décisions de classements tarifaires émises par la DRDNC sont rendues publiques pour des raisons de transparence. Cependant, toutes les informations confidentielles sont protégées.

Désormais, les décisions D40 en vigueur à compter de ce jour sont consultables depuis notre site en suivant le cheminement ci-après : Le tarif douanier > Base de données publique D40. La recherche peut s'effectuer par mots-clés, code douanier (TD), référence et date de délivrance.

Cette base de données est uniquement une plateforme de recherche à destination des opérateurs économiques afin qu'ils y trouvent toutes les informations utiles concernant le classement d'un produit donné.

Afin de sécuriser juridiquement leurs procédures, il est rappelé à Mesdames et Messieurs les opérateurs la possibilité de déposer une demande de renseignement tarifaire D40 auprès du bureau de douane d'importation (BNP, TTAF, CDP).

Celle-ci devra être constituée avec soin, particulièrement quant à la description du produit en cause. Les fiches techniques sont exigées pour chaque dépôt de demande.

Cette demande aboutira au classement tarifaire du produit concerné et s'opposera tant au demandeur qu'à la DRDNC.

Toute difficulté d'application du présent avis sera adressée au Pôle Action Economique (pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr).

Le directeur régional,

Benoît GODART